

# FO ouvre les négociations pour un Complément d'intéressement



Après l'échec de la négociation sur les mesures salariales 2024, la Direction d'EDF SA revient vers les représentants **FO** le 31 janvier pour négocier un complément d'intéressement au regard des probables excellents résultats financiers que l'entreprise annoncera fin février.

## Un complément d'intéressement pour cacher la misère !

Vous avez été près de 30% à exprimer votre mécontentement lors de la journée du 30 janvier et cela ne restera pas sans suite. Comme vous le savez, FO Energie n'a pas signé l'accord sur les mesures salariales 2024 qui ne répondait à aucune de nos revendications principales (7% d'AIC et la mise en place d'un 14<sup>ème</sup> mois). La Direction d'EDF n'avait aucune envie de négocier une augmentation de salaire qui compenserait l'inflation pour tous ses salariés. Pire, elle communique maintenant sur une augmentation de 4,14 % comme si l'ensemble des salariés y était éligible ! **La réalité est tout autre et c'est la moitié des salariés, ceux qui n'auront pas de NR cette année, qui verront leur pouvoir d'achat régresser en 2024 par rapport à l'inflation.** Ils devront se contenter des accords de Branche de 2,64%.

**Quelle enveloppe financière la Direction d'EDF va mettre sur la table ?**

## Un bonus de 20 €, 5 000 €, 3 000 € ... 10 000 € qui sait ?

La question cruciale est désormais de savoir quelle enveloppe financière la Direction d'EDF va mettre sur la table pour le complément d'intéressement (qui viendra s'ajouter à l'intéressement déjà négocié en 2023 et pour lequel tous les critères sont atteints). Car ce fameux complément est la « béquille » sur laquelle la Direction s'est appuyée pour justifier de ne pas répondre à nos revendications sur les mesures salariales. **Ce complément sera amené à récompenser l'engagement des salariés qui est à l'origine de l'accomplissement de tous les défis industriels, techniques et commerciaux de l'année 2023 et des bons résultats financiers** qui seront annoncés prochainement. D'année en année les salariés sont félicités pour leur engagement et leurs résultats c'est pourquoi, au lieu de primes qui n'ont rien d'exceptionnelles, **FO revendique un 14<sup>ème</sup> mois car pris en compte pour le calcul de la retraite au contraire de primes ou de compléments ponctuels !!!**

**FO Energie, fort du soutien des salariés par leur participation à la grève entame dès cet après-midi des échanges avec la Direction pour faire valoir ses revendications de rémunérations ponctuelles et pérennes.**

